

## Transports alternatifs - vélo

Pour répondre aux défis imposés par la transition énergétique, et dans une démarche de développement durable, la ville de Pantin encourage la mise en place de moyens de déplacements dits alternatifs. Ainsi, les vélos en libre-service se développent sur l'ensemble du territoire pour compléter l'offre de transport public actuelle et à venir, au sein du Grand Paris.

# Encourager la pratique du vélo

## Aides financières de la Ville

### Subvention pour l'acquisition d'un vélo mécanique neuf ou d'occasion

**Depuis le 15 octobre 2020, la Ville apporte un soutien financier aux Pantinois désirant faire l'acquisition d'un vélo mécanique neuf ou d'occasion (vélo de ville, hollandais, classique, VTC, VTT, pliable, cargo...).**

Cette subvention est attribuée aux particuliers âgés de plus de 15 ans et domiciliés à Pantin. L'aide forfaitaire allouée par la ville est de 100 €, dans la limite du prix d'achat du vélo (comprenant également le cout éventuel du casque, antivol et-ou système d'éclairage).

Elle sera remboursée sur présentation de la copie de la facture d'achat lors de l'envoi d'un dossier complet de demande de subvention à la Ville.

La demande d'aide doit intervenir au plus tard trois mois après la date d'achat, la date de facture ou de la preuve d'achat faisant foi. Seules les factures établies à partir du 1er mars 2020 ouvriront droit à la subvention.

Une demande de subvention peut être effectuée qu'une seule fois par personne.

À NOTER : Le dossier de demande de subvention est soumis à l'approbation du Conseil municipal. Les délais d'obtention de l'aide dépendront du calendrier des Conseils municipaux. Plusieurs mois peuvent s'écouler entre la constitution du dossier et le versement de la subvention.

> [Télécharger le formulaire de subvention d'acquisition d'un vélo mécanique neuf ou d'occasion](#)

> [Télécharger le règlement de la subvention d'acquisition d'un vélo mécanique neuf ou d'occasion](#)

### Subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf

**Depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, la Ville apporte un soutien financier aux Pantinois désirant faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.**

Cette subvention est attribuée aux particuliers âgés de plus de 18 ans et domiciliés à Pantin. L'aide forfaitaire allouée par la ville est de 200 €. Elle sera remboursée sur présentation de la copie de la facture d'achat lors de l'envoi d'un dossier complet de demande de subvention à la Ville.

La demande d'aide doit intervenir au plus tard un an après la date d'achat, la date de facture ou de la preuve d'achat faisant foi. Seules les factures établies à partir du 1er mai 2019 ouvriront droit à la subvention.

Une demande de subvention peut être effectuée par personne tous les trois ans.

À NOTER : Le dossier de demande de subvention est soumis à l'approbation du Conseil municipal. Les délais d'obtention de l'aide dépendront du calendrier des Conseils municipaux. Plusieurs mois peuvent s'écouler entre la constitution du dossier et le versement de la subvention.

> [Télécharger le formulaire de subvention d'acquisition d'un vélo à assistance électrique \(VAE\) neuf.](#)

> [Télécharger le règlement de la subvention d'acquisition d'un vélo à assistance électrique \(VAE\) neuf.](#)

## Aides financières nationales

Depuis le 11 mai 2020, les particuliers qui souhaitent utiliser le vélo comme moyen de transport plutôt que les transports en commun peuvent bénéficier d'aides financières nationales.

Le gouvernement permet depuis le met en place deux aides financières pour inciter l'utilisation du vélo :

- > **Coup de pouce vélo Réparation** : une remise sur facture hors taxes pouvant aller jusqu'à 50 € pour la réparation d'un vélo (réparation de la chaîne, des freins, des pneus ou du dérailleur...) chez un réparateur agréé. Une seule demande est accordée par vélo. Elle devra être effectuée avant le 31 mars 2021.  
⇒ [Consulter la liste des réparateurs agréés](#)  
⇒ [Consulter l'infographie explicative](#)
- > **Coup de pouce vélo Remise en selle** : une aide, disponible dès le 18 mai, pour bénéficier d'une séance d'une heure d'accompagnement à l'usage du vélo auprès d'un établissement de formation référencé. Cet accompagnement peut prendre différentes formes selon les besoins : prise en main du vélo, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'autoréparation...  
Dispositif en place jusqu'au 31 mars 2021.  
⇒ [Consulter la liste des établissements de formation référencés sur le site alveole, coup de pouce vélo.](#)  
⇒ [Consulter l'infographie explicative](#)

## LE VÉLO À PANTIN

### Le réseau de voies cyclables

Suite à la crise sanitaire, des voies cyclables provisoires ont été aménagées par le Conseil départemental et la ville de Pantin pour compléter le réseau existant.

- > Avenue Jean-Jaurès (RN2),
- > Avenue Jean-Lolive (RN3),
- > Avenue du Général Leclerc (RD115).

Ces voies provisoires, aménagées sur les voies de circulation et non sur les trottoirs, sont matérialisées par de la peinture jaune et des balisettes.

Afin d'accompagner la création de nouvelles voies cyclables, il est prévu d'installer des modules de stationnement temporaires pour les vélos.

### Le service Vélib'

#### Passage de 14 à 19 stations

Implanté à Pantin depuis 2009, deux ans seulement après son lancement à Paris, le Vélib' n'a cessé de se développer. En 2017, alors que le service change d'opérateur et s'étend à la Métropole du Grand Paris, la ville s'est mobilisée pour remplacer ses anciennes stations et en créer cinq nouvelles, dans tous les quartiers.

- > 19 stations sont ouvertes.
- > [Carte des stations](#)

<https://pratique.pantin.fr/deplacement-et-stationnement/transports-alternatifs-velo?>

## Le service Véligo

### Consigne à vélo Véligo

La gare RER de Pantin est équipée d'un espace sécurisé Véligo, un service déployé par Île-de-France Mobilités et SNCF.

À la disposition des Pantinois, depuis le mois de mai 2019 :

- › 28 emplacements ouverts, gratuits et sécurisés
- › 56 box fermés, réservés aux porteurs d'un Pass Navigo, ayant souscrit à un abonnement annuel de 20€

[S'abonner au service Véligo](#)

### Location Véligo

Véligo propose un service de location de longue durée avec assistance électronique :

- › un abonnement mensuel de 40€ assistance et entretien inclus,
- › une location jusqu'à 6 mois,
- › 250 points de retrait en région parisienne.

Deux points d'information à Pantin :

- › 94 avenue Jean Lolive 93500 Pantin
- › 188 avenue Jean Lolive 93500 Pantin

Quatre points de retrait proches de Pantin :

- › 38 Bis Quai de la Marne 75019 Paris
- › 203 Boulevard Macdonald 75019
- › 68 avenue Jean Jaurès 75019
- › 55/57 rue des Frères Flavien 7020 Paris

[S'abonner au service Véligo Location](#)

## PLAN VÉLO

Le plan vélo, voté en Conseil municipal le 8 juillet 2019, a pour objectif d'encourager la pratique cycliste à Pantin. Ce document a été élaboré avec les Pantinois investis dans le [Comité vélo](#). Cette nouvelle instance participative est composée de Pantinoises et de Pantinois tirés au sort parmi une liste de volontaires issus du monde associatif et économique.

**Concrètement il s'agit, entre autres, de :**

- › poser de sas vélos devant les feux tricolores situés sur domaine public communal,
- › d'ouvrir des couloirs de bus aux vélos,

<https://pratique.pantin.fr/deplacement-et-stationnement/transports-alternatifs-velo?>

- > d'installer des panneaux "cédez-le passage aux cyclistes" aux feux tricolore,
- > de mettre en place de zones apaisées et des double-sens cyclables,
- > de créer des places de stationnements vélos (arceaux, vélobox...),
- > d'installer de pompes à vélo.


En novembre 2008, Pantin a adopté son Schéma Communal des Aménagements Cyclables (SCAC) avec pour objectifs de développer, de mailler et de hiérarchiser le réseau cyclable pantinois. Aujourd'hui, ce réseau représente près de 13km d'itinéraires, dont l'agréable piste des bords de l'Ourcq, qui relie Pantin à la Cité des Sciences de La Villette.

Tous les ans dans le cadre de la semaine du Développement durable, une bourse aux vélos pour vendre et acheter un vélo d'occasion est lancée, complétée par un stand de réparation et de marquage.

#### **CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 avenue du Général Leclerc

93507 Pantin Cedex

 01 49 15 40 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30